

Nombre de conseillers

## Département de l'Yonne

En exercice : 13

## Commune de MALIGNY

Présents : 11

Votants : 13

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le dix avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MALIGNY, légalement convoqué le 29 mars 2024, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Damien GAUTHIER, Maire,

**Etaient présents** : Mrs François TURCIN, Olivier SAVARY, Philippe SODOYER, Xavier RATTE (adjoints), Mme Sylvie SEGAULT, Mrs Pierrick LAROCHE, Bruno DI-BLAS, Bruno ZAROS, Yannick VILLEDIEU, Luc NOLET

**Absents** : Mme Lucia DA SILVA PINHO (pouvoir donné à M. François TURCIN) ; Mme Emilie SEGUINOT (pouvoir donné à M. Olivier SAVARY)

**Secrétaire de séance** : M. François TURCIN

n° 2024-18/10.04-12

Approbation du budget primitif pour 2024

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal de MALIGNY le projet de budget de la commune pour 2024, lequel peut se résumer ainsi :

dépenses de fonctionnement

	BP 2024
charges à caractère général	297 056,00 €
charges de personnel	150 480,00 €
atténuation de produits	62 608,00 €
dépenses imprévues	
autres charges de gestion courante	212 795,00 €
charges financières	20 400,00 €
charges exceptionnelles	1 000,00 €
opération d'ordre	581 198,43 €
dotations aux amortissements	4 797,94 €
<b>total</b>	<b>1 330 335,37 €</b>

recettes de fonctionnement

	BP 2024
résultat antérieur reporté	478 475,36 €
produits des services	18 000,00 €
impôts et taxes	611 796,00 €
dotations et participations	171 964,01 €
autres produits de gestion courante	50 100,00 €
<b>total</b>	<b>1 330 335,37 €</b>

dépenses d'investissement

	BP 2024
solde exercice précédent	186 262,66 €
dépenses financières	83 000,00 €
immobilisations incorporelles	40 000,00 €
immobilisations corporelles	518 582,00 €
<b>total</b>	<b>827 844,66 €</b>

recettes d'investissement

	BP 2024
dotations, fonds et réserves	189 060,00 €
subventions	50 000,00 €
recettes financières	3 000,00 €
amortissements	4 586,23 €
opérations d'ordre	458 874,40 €
<b>total</b>	<b>827 844,66 €</b>

Après délibération, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité le projet de budget présenté par le Maire pour 2024, projet de budget qui s'équilibre à la somme de 1 330 335,37 € en section de fonctionnement et à 827 844,66 € en section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre.

Le secrétaire de séance,

M. TURCIN François,



Le Maire,

M. GAUTHIER Damien,